

Un document que j'ai publié dans l'Appendice *des Cartulaires de Savigny et d'Ainay* (1) nous apprend aussi que les archiprêtres, les plus grands du moins, étaient alors subdivisés en *conseils*. Nous voyons, par exemple, que l'archiprêtré de Jarez était partagé en trois conseils, composés chacun d'une trentaine de paroisses, et dont les chefs-lieux étaient Morvanl, Saint Julien et la Fouillouse. Nous ne possédons rien de semblable pour les autres archiprêtrés; mais il n'y a pas de doute qu'ils devaient offrir une organisation analogue.

Au xvi^e siècle, on essaya de mêler d'accord la politique et la religion en créant à Bourg, ville toute nouvelle, qui avait acquis depuis quelque temps une certaine importance par suite de son rôle de chef-lieu de la Bresse, que lui avait attribué la maison de Savoie (2), un évêché dont la juridiction spirituelle s'étendait sur une partie du diocèse de Lyon. Il comprit tout ce qui de ce dernier ressortissait encore à l'empire, *a parte imperii*, c'est-à-dire les archiprêtrés de Chalamonl, Sandrans, Dombes, Ambournay, Treffort, Coligny et Bâgô; car ceux de Meyzieux et de Moreslel, situés au delà du Rhône, avaient été réunis à la France au milieu du xv siècle.

Voici dans quels termes Guichenon parle de cette affaire :

« Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et l'un des vingt-huit prêtres de l'église (de Bourg), prit envie de faire ériger cette société en église cathédrale; et comme cela ne se pouvoit faire sans remuer de grandes puissances, il employa auprès de Charles de Savoie le crédit de Laurent de Gor-

(1) Page 1060.

(2) On a prétendu que Bourg était une ville romaine; mais je ferai remarquer qu'au XI^e siècle Bourg dépendait encore, pour le spirituel, de Brou, où était l'église paroissiale, dédiée alors à saint Pierre (*Histoire de Bresse*, par Guichenon, pr. p. 225), et que cet état de choses resta tel jusqu'au XVI^e siècle. (Voyez mes pouillés du diocèse de Lyon).